

La cour, caution et vecteur d'un savoir médical vulgarisé

Évelyne Berriot-Salvadore
Université Paul-Valéry, Montpellier

Le rôle que la cour a pu jouer, au xv^e siècle, dans la défense et la diffusion d'ouvrages médicaux qui échappaient, pour une bonne part, au savoir académique est une vaste question à laquelle il ne s'agit pas ici de répondre de manière globale. Les travaux les plus récents sur les épîtres dédicatoires, la réflexion sur les traités français du médecin de Henri IV, André Du Laurens¹, et, avant tout, l'étude des œuvres d'Ambroise Paré dans la perspective d'une édition critique en voie d'achèvement, m'ont engagée à interroger l'adresse aux princes : au-delà d'une rhétorique attendue, ne peut-elle, dans certains cas et à partir d'une certaine époque, supposer et générer une forme particulière de discours, mais surtout définir un nouvel espace pour les débats scientifiques ?

Il n'est pas rare, comme l'a montré M. Koźluk², que des auteurs, dans leur préface, prétendent satisfaire la curiosité d'un prince en écrivant. Dans la perspective qui est la mienne, j'écarterai la question de la réalité de la commande. Il me suffira ici de souligner que bien des textes attestent la curiosité d'un public de plus en plus vaste pour les sujets médicaux, qu'il s'agisse des conteurs, comme Noël du Fail et Guillaume Bouchet, ou des polygraphes, comme Pierre de La Primaudaye³. Et, pour ce qui est de la cour plus particulièrement, Pierre de Dampmartin relatant, dans *De la conoissance et merveilles du monde et de l'homme*, les soirées autour du duc d'Alençon témoigne de l'intérêt de certains nobles pour les questions de philosophie naturelle dans lesquelles s'inscrivent l'anatomie et la génération de l'homme⁴.

La première question que l'on pourrait alors poser serait : est-ce que le fait de répondre à l'attente d'un grand, d'un personnage de la cour implique des thèmes et des formes d'écriture caractéristiques de ce qui deviendra à partir de la fin du XVI^e siècle un discours pour les cercles érudits, ou pour « l'honnête homme » ? André

¹ Voir André Du Laurens, *Discours des maladies mélancoliques*, éd. Radu Suci, Paris, Klincksiek, 2012 et É. Berriot-Salvadore, « Les œuvres françaises d'André Dulaurens », dans *Esculape et Dionysos. Mélanges en l'honneur de Jean Céard*, Genève, Droz, 2008, p. 243-254.

² Magdalena Koźluk, *L'Esculape et son art à la Renaissance. Le discours préfaciel dans les ouvrages français de médecine (1528-1628)*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 32-33.

³ Noël du Fail, *Contes et discours d'Eutrapel*, éd. J.-M. Guichard, Paris, Gosselin, 1842, v. De la goutte, p. 165 et sv. ; *Les serées de Guillaume Bouchet Sieur de Brocourt*, éd. C. E. Roybet, Paris, A. Lemerre, 1873, Slatkine reprints, Genève, 1969, Cinquième serée « Des nouvellement mariez et mariees » ; Dixiesme serée « Des Medecins et de la Medecine » ; Pierre de La Primaudaye, *Suite de l'Academie françoise. En laquelle est traicté de l'homme, et comme par une histoire naturelle du corps et de l'ame*, Paris, Guillaume Chaudiere, 1580, ch. II « De la creation de la femme », ch. VII « Des glandes qui sont aux corps »...

⁴ *De la conoissance et merveilles du monde et de l'homme*, Paris, Thomas Perier, 1585, Livre III.

Du Laurens, en dédiant à la duchesse d'Uzès, sa patiente et protectrice⁵, les *Discours de la conservation de la vue, des maladies melancholiques, des catarrhes, de la vieillesse*, inviterait à le penser. Cette publication « en propos vulgaire et en termes expres de medecine »⁶, la seule en vernaculaire dans toute l'œuvre du premier médecin de Henri IV⁷, répond, selon l'épître, aux vœux de la duchesse qui s'est plu à interroger son médecin sur les causes des maux dont elle souffrait.

Le sujet connaît, chez Du Laurens même, des développements plus savants dans l'*Historia anatomica* (notamment en ce qui concerne la vue⁸), mais le décor ici sert à définir un genre : alors qu'il est retiré avec sa noble patiente à l'abbaye de Marmoustier, Du Laurens, privé de livres, ne peut faire appel qu'à sa mémoire et c'est pourquoi son traité sera dépourvu de ces références savantes typiques de l'écriture académique qu'il a déjà illustrée avec l'*Apologia pro Galeno*, l'*Admonitio ad Simonem Petraeum* et les *De crisibus libri tres* de 1593. Au fil des *Discours*, la présence de la dédicataire se fait pourtant discrète. En vérité, elle ne semble être là que pour introduire et justifier un propos qui lui est certes destiné mais qui s'adresse également aux « plus nouveaux medecins et chirurgiens » qui ont besoin d'une méthode simple et accessible, autrement dit d'une vulgarisation du discours savant :

Je ne veux pas m'amuser icy à faire une description exacte de toutes les maladies de l'œil, l'entreprise seroit trop grande, il me faudroit pour le moins cent chapitres, car il y a bien autant de maladies particulières de l'œil ; je me contenteray de tracer une methode pour les plus nouveaux Medecins et chirurgiens, ausquels je dedie ce chapitre⁹.

Les *Discours* de Du Laurens semblent, en somme, comme un aboutissement et la mise en exergue d'un procédé déjà exploité dans certaines préfaces, notamment celles de Guillaume Chrestian lorsqu'il dédie, en 1553, à la duchesse de Bouillon, fille de Diane de Poitiers, sa traduction *De la nature de l'enfant* d'Hippocrate, puis, en 1556, à Catherine de Médicis, sa traduction *De la formation des enfans au ventre de la mere* de Galien, et, en 1559, *Le livre de la nature et utilité des moys des femmes* de Jacques Dubois (Sylvius) à Diane de Poitiers. Cette dernière, ainsi que sa fille, campées en « dames charitables », sont en quelque sorte l'intermédiaire d'une pratique et d'un enseignement destinés aux femmes et aux thérapeutes mêmes qui sont trop

⁵ Médecin de Louise de Clermont, duchesse d'Uzès (1504-1596) depuis 1588, André Du Laurens lui dédie ses *Discours* en 1594. Voir l'introduction de R. Suciù à son édition du *Discours des maladies melancoliques*, *op. cit.*, p. XVI-XXII.

⁶ *Discours [...]*, Paris, Jamet Mettayer, 1597, f. ãiiii. Nous citons d'après cette édition, disponible sur Medic@ (Bibliothèque interuniversitaire de santé, Paris).

⁷ On trouve aussi, composées en vernaculaire, les leçons destinées aux chirurgiens de Montpellier en 1587-88 (BNF, Ms. fonds fr. 2062) mais elles ne furent pas imprimées.

⁸ A. Du Laurens, *Historia anatomica humani corporis*, Paris, A. Mettayer et Orry, 1600, Lib. XI, cap. II à XI.

⁹ A. Du Laurens, *Discours*, *op. cit.*, (Discours de l'excellence de la vue et du moyen de la conserver, chap. XII, f. 64a).

ignorants de « ces secrets », et, enfin, à tous les esprits curieux de philosophie naturelle¹⁰. La préface se mue alors en cours d'anatomie et d'embryologie simplifié « sur tout ce qui est nécessaire de savoir » de la génération humaine.

Le thème évidemment est relié à l'intérêt de l'interlocuteur : si Chrestian choisit de dédier le livre *De la generation* de Sylvius (1559) au roi, et celui *De la geniture* d'Hippocrate (1559) au dauphin, c'est que les princes ne peuvent que souhaiter avoir une heureuse lignée. Du Laurens, dans le même esprit, adresse à sa patiente des *Discours* qui la concernent, même s'il lui faut quelque précaution oratoire pour justifier le *Discours sur la vieillesse*¹¹. En 1594, toutefois, il n'est plus nécessaire de plaider, comme le faisait Guillaume Chrestian, pour l'utilisation de la langue française, mais plutôt pour une écriture débarrassée de la robe des clercs. Sur ce dernier point Du Laurens est fort explicite : il s'agit de donner plaisir au lecteur par quelque « recreation » qui émaille le propos médical ou philosophique :

J'ay assez amplement décrit tous les accidens qui accompagnent les vrais melancoliques, et ay recherché les causes de toutes ces varietez : il faut maintenant qu'en ce chapitre, pour donner du plaisir au lecteur, je propose quelques exemples de ceux qui ont eu des plus bizarres et foles imaginations [...]¹².

Du Laurens choisit alors le titre le mieux adapté à ses intentions : *Discours* – entendu dans son double sens de parcours et de développement oral ou écrit sur un sujet particulier. Le modèle peut déjà se trouver dans le corpus hippocratique avec le discours d'apparat où la thèse est introduite par des idées générales et des formules propres à captiver l'auditoire¹³. Au XVI^e siècle, on peut distinguer, en particulier, deux types de textes médicaux ou scientifiques portant ce titre : ceux qui s'inscrivent

¹⁰ Les intentions du traducteur sont affichées dès la page de titre : *Hippocrate de la nature de l'enfant au ventre de la mere. Traduit de Grec et Latin en François par Maistre Guillaume Chrestian, docteur en medecine, Medecin de la Royne, et de Monseigneur le Duc de Buillon. Avec une Preface de l'Interpreteur, sur ledict livre, à Ma Dame la Duchesse de Buillon. Traicté tresutile à tous ceux qui sont studieux des merueilleux secrets de Philosophie naturelle, et d'une partie de Medecine Physiologique*, Reims, N. Bacquenois, 1553. Voir aussi Préface, p. 4-5, où Chrestian justifie sa traduction en langue française : « Et à ce m'ha encores principalement provoqué la charité que vous feistes, cest hyver dernier, à une pauvre femme de Sedan, en fort grief travail d'enfant, auquel je fus appelé, par vostre commandement [...], et ou il vous pleut lors me demander plusieurs raisons de la conception, generation, formation, nutrition, perfection, et naissance de l'enfant, chose certes, sur toutes aultres, divine, et miraculeuse, n'estant encores assez entendue, non seulement aux vulgaires, mais aussi à plusieurs Philosophes, et Medecins, ausquelz elle est tresutile à sçavoir ». On verra de même l'*Epistre à Diane Poitiers* où est expliqué le choix des dédicataires pour les diverses traductions d'Hippocrate, Galien et Sylvius (*Livre de la nature et utilité des moys des femmes*, Paris, G. Morel, 1559, p. 102-104).

¹¹ « Je vous ay donc dressé trois discours touchant vos trois maladies : le premier est de l'excellence de la veue, et du moyen de la conserver : le second, de l'hypochondriaque, et des maladies melancholiques : le troisieme des catarrhes, et du moyen de les guarir. J'y ay adjousté sur la fin un petit traicté de la vieillesse, qui vous pourra servir à l'advenir, car de vous appeler vieille, il n'y a point d'apparence, veu que vous ne ressentiez encores aucune incommodité de la vieillesse. » *Discours, op. cit.*, « Epistre », f. Aiiii-Av.

¹² A. Du Laurens, *op. cit.*, « Des maladies melancholiques », chap. VII, f. 136b-137a.

¹³ Voir Jacques Jouanna, *Hippocrate*, Paris, Les Belles Lettres, 2017, p. 117.

dans un contexte polémique, comme *Le discours touchant les conceptions et generations des oyseaux...à l'encontre de l'opinion du vulgaire* de Pierre Belon (dans *L'Histoire et nature des oiseaux*, 1555) ou bien *Le discours de Jacques Grévin sur les facultez et vertus de l'antimoine* (1566) ; ceux présentés comme le prolongement d'une relation privilégiée avec un grand, comme *Le brief discours de la philosophie* de Mathurin Heret, adressé au jeune duc de Longueville (Léonor, né en 1540 ?) et qui sert de préface à sa traduction des *Problemes d'Alexandre Aphrodisé* (1555) – dans cette catégorie se rangent les *Discours* de Du Laurens. D'autres participent des deux types, en inscrivant la polémique dans le cadre d'une relation privilégiée avec le roi ou avec un grand, tels le *Discours sur les harquebusades* qu'Ambroise Paré adresse au monarque en 1564 et le *Discours de la mumie, des venins, de la licorne et de la peste*, qu'il dédie à Chritofle Des Ursins en 1582.

Ces deux *Discours* et leur genèse méritent une analyse plus attentive parce qu'ils permettent de cerner la deuxième question qu'en somme Du Laurens, à la fin du siècle, soulève : celle du théâtre dans lequel se déploie le discours médical. Le chirurgien de « quatre roys » (Henri II, Antoine de Navarre, Charles IX, Henri III) occupe dans la littérature médicale en langue française une place singulière. En effet, *Les Œuvres*, publiées une première fois en 1575, sont l'aboutissement d'une longue trajectoire personnelle et d'une longue histoire éditoriale, commencée en 1545 et achevée en 1585, avec la 3^e édition des *Œuvres* en langue française. Paré dédie ses deux premières publications, *La Methode de traicter les playes faictes par hacquebutes* de 1545, et la *Briefve collection de l'administration anatomique* de 1549 à Monsieur de Rohan¹⁴ qui l'a engagé comme chirurgien militaire en 1543. Les liminaires développent pleinement la topique de l'humilité : l'usage de la langue française particulièrement et la simplicité du discours ne sont pas revendiqués comme un choix mais comme le trajet obligé d'un qui n'a pas été « aux écoles ». Pourtant les privilèges alertent déjà le lecteur sur la portée de ces ouvrages. Si en 1545, les liminaires ne donnent qu'un bref extrait des registres du parlement qui accorde un privilège de 5 ans à Vivant Gaulterot, en 1549 se lit en entier le Privilège de Henri II donné directement, pour 5 ans, à son « bien amé maistre Ambroise Paré, maistre Barbier Chyrurgien de nostre ville de Paris »¹⁵.

C'est donc directement au roi que Paré dédie, en 1551 et 1552, la version renouvelée de son traité sur les « playes par hacquebutes » dont le privilège lui a été accordé pour 10 ans. L'épître attribue cette initiative à Monsieur de Rohan, « amateur des armes » et « fort curieux » de faire soigner les blessés, qui aurait conseillé lui-

¹⁴ René de Rohan (1516-1552).

¹⁵ *Briefve collection de l'administration anatomique : Avec la maniere de conjoindre les os : Et d'extraire les enfans tant mors que vivans du ventre de la mere, lors que nature de soy ne peult venir a son effect. Composée par Ambroise Paré, maistre Barbier Chyrurgien à Paris*, Paris, Guillaume Cavellat, 1549, f. ãiir^o - ãiiir^o.

même cette démarche¹⁶. Rappelons qu'à cette date, il n'est pas ordinaire qu'un ouvrage de pratique chirurgicale soit dédié au souverain en personne. Par l'autorité de l'homme de guerre qu'est Rohan, Henri II est en somme appelé non seulement à protéger le livre et son auteur mais aussi à donner sa caution dans un débat médical d'actualité et qui concerne directement le chef de toutes les armées : le traitement des blessures par armes à feu. L'épître à Henri II apparaît, en somme, comme l'ébauche du *Discours* à Charles IX, inséré dans les *Dix livres de la chirurgie* de 1564¹⁷. À cette époque, la position de Paré a changé, il a été nommé chirurgien ordinaire de Henri II en 1552, premier chirurgien de Charles IX en 1562, un an après la publication d'un traité des plaies de la tête, et d'une anatomie universelle, où pour la première fois apparaît le portrait de l'auteur.

C'est un praticien dont la valeur est reconnue à la cour, – la préface de 1561, adressée au premier médecin, Jean Chapelain, s'est plu à le souligner¹⁸ –, qui s'adresse au jeune souverain dans une forme qu'il n'a pas encore utilisée : le *Discours*. Le sens usuel du terme est d'emblée souligné et par la dédicace et par l'entrée en matière. L'exposé a d'abord été oral devant le jeune roi, le prince de La Roche-sur-Yon, son gouverneur, et la reine Catherine, tous trois préoccupés de la grande mortalité des blessés lors des dernières batailles (siège de Rouen, 1562). La curiosité de l'adolescent royal pour la chirurgie est par ailleurs mise en relief : sa majesté « se délecte » à voir et à manier les instruments dont le livre offre, in fine, le *Magasin*. On peut voir ici un procédé de mise en valeur souvent attesté dans le discours préfaciel, mais pas seulement. Le roi, avec son gouverneur et sa mère, que Paré, quelque mois plus tard, va accompagner dans le grand tour du royaume, sont sollicités, autrement que Henri II ne l'était en 1552, pour donner victoire à Paré dans une bataille dont les enjeux rejoignent ceux des guerres royales. Depuis cette date, en effet, la polémique autour des blessures par arquebuses s'est développée et Paré n'a pu convaincre tous ses confrères de la non vénénosité de la poudre à canon ; il s'agit alors, pour lui, de jouer sur une autre arène que celle de la Faculté où un ancien barbier-chirurgien n'a pas le crédit nécessaire pour imposer un point de vue. Si « je m'adressois à eux, écrit Paré, enrichi de tous les thresors des anciens philosophes, encor me voudroient-ils mettre au rang des plus appovriz et ignorants hommes du monde ». Pour réfuter leurs arguments sur la vénénosité de la poudre, c'est donc directement au roi que Paré s'adresse, vulgarisant et pour les chirurgiens et pour la cour « une dispute » à la

¹⁶ *La maniere de traicter les playes faictes tant par hacquebutes, que par fleches : et les accidentz d'icelles, comme fractures et caries des os, gangrene et mortification : avec les pourtraictz des instrumentz necessaires pour leur curation. Et la methode de curer les combustions principalement faictes par la pouldre à canon. Le tout composé par Ambroise Paré, maistre Barbier Chirurgien à Paris*, Paris, Arnoul l'Angelier, 1552, f. aaiv r^o.

¹⁷ *Dix livres de la chirurgie avec le Magasin des Instrumens necessaires à icelle*. Paris Ambroise Paré, premier Chirurgien du Roy, et Juré, Paris, Jean Le Royer, 1564, « Discours », f.aa5v^o-cc8r^o.

¹⁸ *La Methode curative des playes et fractures de la teste humaine. Avec les poutraicts des instruments necessaires pour la curation d'icelles*. Par M. Ambroise Paré Chirurgien ordinaire du Roy, et Juré à Paris, Paris, Jehan le Royer, 1561, f. 2v^o.

fois philosophique et médicale. L'exigence d'efficacité didactique est sensible dans la construction du discours qui alterne démonstrations empruntées à la philosophie naturelle (Sénèque ou Plin) et « probations » tirées de la vie quotidienne des camps – ces reîtres allemands qui pour soigner leur blessure dissolvent dans leur vin de la poudre à canon, ces soldats français avalant de la poudre pour se « montrer bons compagnons » – ou de l'actualité la plus spectaculaire et la plus récente, telle l'explosion de l'Arsenal de Paris du 28 janvier 1563.

Au delà d'une topique convenue et dont il use – car il veut « être utile » –, Paré avec le *Discours* de 1564 désigne le roi et les grands non seulement comme garants mais comme acteurs sur une scène médicale redéfinie. L'épître à Charles IX, pour les *Cinq livres de chirurgie* de 1572¹⁹, impose un même tableau et utilise des procédés similaires pour une dispute qui, cette fois, est institutionnelle. Traitant dans ces livres des bandages, fractures, luxations, des venins et des gouttes, Paré commence par un éloge attendu de la chirurgie, avant de dénoncer une dérive dommageable : les chirurgiens ont abandonné une pratique qui leur revenait de droit depuis Hippocrate, la réduction des fractures et luxations, pour la laisser à ceux qui se disent « reneweurs ». L'attaque est frontale ; tous les moyens de la rhétorique – accumulations, hyperboles, invectives, exclamations – sont employés d'abord pour stigmatiser les « imposteurs ». La vivacité du ton prend plus de relief encore si l'on sait que deux chirurgiens « reneweurs » figurent, en 1572, dans l'État de la maison de Charles IX²⁰.

La cour, les grands, les magistrats peuvent seuls faire cesser un scandale qui est, en somme, autorisé par les chirurgiens eux-mêmes qui préfèrent abandonner cette pratique. Les similitudes et exemples qui appuient l'argumentation sont alors puisés dans l'espace mental qui est celui d'un prince : que ces charlatans prétendent détenir un savoir inné et héréditaire, c'est chose aussi peu vraisemblable qu'affirmer qu'un gentilhomme, parce qu'il est gentilhomme, sait, de naissance, piquer un cheval et courir la bague. Que l'on trouve ces accusations trop vives ou trop légères, et Paré invite le roi à le suivre par la pensée dans une sorte de tour du royaume : à Lyon, à Dijon, n'y a-t-il pas plusieurs femmes qui se disent reneweuses ? À Morlaix, en Bretagne, les réductions ne sont-elles pas pratiquées par les ladres, dit « Caquins » ? Et même en « vostre » ville de Toulouse, il n'y a pour le jourd'hui que le bourreau qui soit appelé pour réduire les os luxés ! L'intérêt de la République est d'extirper de tels abus auxquels les magistrats pourraient pourvoir, mais c'est aussi directement l'intérêt de la cour d'y mettre bon ordre. Charles IX, chacun le sait, aime

¹⁹ *Cinq livres de chirurgie*. I. Des bandages. 2. Des fractures. 3. Des luxations, avec une Apologie touchant les harquebousades. 4. Des morsures et piqueures venimeuses. 5. Des gouttes. Par Ambroise Paré, premier Chirurgien du Roy, et juré à Paris. Paris, André Wechel, 1572, f. ãiir^o- èv^o.

²⁰ Claude-Stephen Le Paulmier, *Ambroise Paré, d'après de nouveaux documents*, Paris, Perrin, 1887 (« 1572. État de la maison du roi Charles IX »), p. 207.

la chasse et les exercices équestres : journallement, lui, les princes et les nobles seigneurs sont exposés à des chutes qui pourraient avoir des suites fâcheuses s'ils n'étaient correctement pansés. Les autres traités, « Des Venins » et « Des gouttes », insérés dans cette publication de 1572, intéressent de même, au premier chef, les grands : c'est ainsi que Paré justifie son incursion dans un domaine qui n'est plus strictement chirurgical. Si le roi est trop jeune pour être affecté de cette maladie, il n'en est pas de même des « gouteux » qui ne peuvent le suivre à la chasse et qui prendront plaisir à tenir et à lire un livre, remède à leur tourment. Sans doute, Paré précise-t-il, comme il le fait souvent par ailleurs, que les jeunes chirurgiens, et non les doctes, sont ses destinataires privilégiés, justifiant ainsi un langage familier et non fardé ; cependant, par le procédé de *captatio*, ce sont, en quelque sorte, les seigneurs de la cour qui sont invités à tendre le livre aux jeunes praticiens. La déférence affichée à l'égard des doctes, la caution d'un docteur régent de la faculté de médecine sont figures obligées qui n'infléchissent en rien la stratégie de Paré. C'est à la cour qu'il revient de protéger le livre et la grande œuvre annoncée :

Et suis asseuré, que ceux qui n'entendent la langue Latine, desquels le nombre est innumerablement grand, vous sçauront bon gré de ce, que sous vostre Majesté ces presens livres leurs sont communiquez en mon langage maternel, et intelligible²¹.

Paré, de fait, a été entendu puisqu'en 1575, grâce à l'intervention du pouvoir royal, la faculté ne parvient pas à faire interdire la diffusion des *Œuvres*, dont la dédicace à Henri III, au reste, est légitimée par l'invocation du « feu roy » qui voulait voir ce livre, et par la reine Catherine elle-même qui commanda de le publier « sous le nom royal ». Lors de la seconde édition des *Œuvres*, en 1579, Paré qui ne modifie guère les passages incriminés par la faculté, marque, en revanche, sa reconnaissance au souverain, avec un cahier terminal qui rassemble toutes les illustrations insérées dans le texte – puisque le roi ne peut avoir le temps de parcourir un in-folio aussi volumineux. Là encore, l'intérêt supposé du roi pour ces images d'anatomie et d'instruments chirurgicaux, est à la fois la caution d'un choix surprenant (puisque ces figures semblent faire double emploi) et d'autre part le vecteur d'une nouvelle vocation de l'illustration médicale. Le destinataire second n'est plus ici le jeune chirurgien mais tout esprit curieux d'admirer l'œuvre de nature, et au-delà encore tout artiste qui pourra, dans les figures anatomiques, trouver là meilleur modèle que dans les « Venus toute nue »²² !

²¹ A. Paré, *op. cit.*, *Cinq livres*, f. ēv^o.

²² *Les Œuvres d'Ambroise Paré, conseiller et premier chirurgien du Roy, divisees en vingt sept Livres. Avec les figures et portraits, tant de l'Anatomie que des instruments de Chirurgie, et plusieurs Monstres. Reveuz et augmentez par l'Authheur, pour la seconde Edition*, Paris, Gabriel Buon, 1579, « La cause pourquoy l'authheur a faict remettre ses figures à part »,

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas que le premier chirurgien ait eu la même connivence avec le successeur de Charles IX. Engagé dans une nouvelle polémique, Paré écrit encore un *Discours* qu'il publie en 1582, avant de mettre la main à la troisième édition française de ses *Œuvres*, et qu'il adresse, cette fois, non pas au roi, mais au Conseiller d'État Christofle Des Ursins. Comme en 1564, et comme chez Du Laurens, plus tard, le *Discours de la mumie, des venins, de la licorne et de la peste* repose sur une mise en scène préalable : les acteurs sont Paré et son malade, Des Ursins, les spectateurs, Madeleine de Luxembourg, son épouse, et les autres médecins appelés en consultation. Paré soigne le marquis gravement blessé aux reins après une chute de cheval selon une méthode qu'il décrit avec précision et qui consiste à drainer et purifier la plaie, en pratiquant des incisions supplémentaires. Le malade guérit, mais là n'est que le premier acte ou plutôt le prologue du discours où Paré doit changer de rôle : de praticien à orateur. La question prêtée à Des Ursins lui-même (pourquoi ne lui a-t-on pas donné à boire de la poudre de momie aussitôt après sa chute ?) permet de donner un nouveau cadre à la polémique, qui touche à la fois l'usage de la momie et celui de la poudre de licorne, liée à la question des venins et donc aussi de la peste. En effet, Paré a déjà traité de ces sujets dans les *Œuvres*, particulièrement en 1579, où il a inséré un « Discours de la Licorne », arrivant à la conclusion que « la licorne est plutôt chose imaginée que vraie ».

Le combat contre les « erreurs vulgaires » est un combat de longue haleine et même si plusieurs médecins très doctes partagent son point de vue, la démonstration expérimentale et rationnelle ne suffit pas à extirper ces superstitieuses pratiques. L'exemple vient de la cour : Paré en relatant une conversation qu'il eut avec le premier médecin de Charles IX, Jean Chapelain, l'exprime très clairement. Un jour qu'il parle à Chapelain des abus qui se commettent en l'usage de la corne de licorne, il le prie d'user de son autorité auprès du roi pour l'engager à abolir cette coutume de laisser tremper un morceau de licorne dans la coupe où boit le roi, dans la crainte du poison. Mais Chapelain lui répond :

qu'il voyoit l'opinion qu'on avoit de la Licorne tant inveteree et enracinee au cerveau des Princes et du peuple, que ores qu'il l'eust volontiers ostee, il croyoit bien que par raison n'en pourroit estre maistre, et que les Medecins ayans une bonne ame encores qu'ils sachent qu'elle ne vault rien, n'ayant aucunes vertus qu'on luy attribue, sont souvent contrainsts de permettre aux malades d'en user parce qu'ils la desirent et en veulent. [...] D'avantage disoit que tout homme qui entreprend à descrire de choses d'importance, notamment de refuter quelque opinion receue de long temps, il ressemble au Hibou ou chathuant lequel se monstrant en quelque lieu eminent se met en butte à tous les autres oyseaux, qui le viennent becqueter et courir sus à toute reste²³.

²³ *Discours d'Ambroise Paré, Conseiller, et Premier Chirurgien du Roy. Asçavoir, de la Mumie, de la Licorne, des Venins, et de la Peste*, Paris, Gabriel Buon, 1582, f. ã4v^o- ãr^o.

Paré, persévérant en 1582, ne monte pas seul sur la branche ; Des Ursins, convaincu par le discours, le fait sien : revient à Paré de le mettre par écrit « pour envoyer ces abus à vaul'eau ». L'objection du chirurgien – il en a déjà écrit dans ses *Œuvres* – est repoussée aisément par Des Ursins : ceux qui ne pourraient acquérir toutes les *Œuvres*, auraient ces *Discours* « plus facilement et à meilleur prix ». Contrairement au « *Discours sur les arquebuses* », inséré dans les *Dix livres de la chirurgie*, puis dans les *Œuvres* collectives, les *Discours* de 1582 connaissent une édition séparée et dans une présentation bien différente : un élégant in-4° qui, après l'adresse à Des Ursins, s'orne du plus beau des portraits de l'auteur, celui qui figurera dans les *Œuvres* de 1585, dédiées à Henri III. Le livre, par sa forme matérielle même, désigne ses interlocuteurs. Douze ans avant Du Laurens, se dessinent ainsi les deux espaces où peut se développer la science : celui d'une communauté académique ou professionnelle, avec les *Œuvres* ou *Opera*, celui des cercles aristocratiques qui appellent une autre forme de livre et de discours.

La divulgation du savoir médical, liée à la multiplication des traductions et des traités en vernaculaire, à partir de la deuxième moitié du XVI^e siècle, s'accompagne d'une réflexion sur le rôle que peut jouer le destinataire, figure tutélaire qui légitime une œuvre par son autorité sociale ou scientifique, voire lui donne vie par sa curiosité. Lorsque le dédicataire est un grand, et donc implicitement ou explicitement la cour, l'attente est plus complexe : de cette relation mise en scène dans les liminaires, l'auteur attend bien plus que faveur et protection. Le discours préfaciel apparaît comme une sorte de matrice où prend forme une autre expression du débat scientifique. Le genre du *Discours*, grâce à la double acception de ce terme, met en avant un interlocuteur qui, par sa présence seule lorsqu'il est prince, légitime le propos et assure sa réception.